



Nîmes, le 1^{er} Septembre 2021

Monsieur le Directeur Régional,

Nous faisons suite à votre mail adressé au CTREA : l'ensemble des personnels de Nîmes avait déjà reçu l'information de la part d'Eric Grogner, notre chef d'établissement, selon laquelle nous n'aurions pas de troisième classe de seconde pour cette rentrée.

Cette nouvelle est inacceptable à plus d'un titre :

- Il est tout d'abord cynique d'annoncer ceci aux personnels quelques jours avant la rentrée des équipes éducatives et pédagogiques ;
- Par ailleurs cette décision a été prise, comme vous le rappelez, pour une différence de quatre élèves : le seuil de 70 élèves qui devait permettre selon la DGER, dont vous êtes le relais, le maintien de la classe de seconde n'a jamais été argumenté et nous avons à ce jour 66 élèves affectés en classe de seconde dans notre lycée. Notre établissement est donc pénalisé lourdement pour une donnée comptable arbitraire.
- Nous déplorons fortement que nous n'ayez pas défendu avec plus de pusillanimité le maintien de cette classe alors que vous êtes en responsabilité d'un enseignement agricole qui menace de disparaître. La région Occitanie est durement touchée, vous le savez. Vous savez aussi que les conséquences du gel de cette classe sont importantes : outre des modifications de service et d'emplois du temps - car la suppression de cette classe entraîne forcément des problèmes à l'intérieur de certaines chaires - cette décision met surtout en question le devenir de l'établissement de Nîmes. Comment les familles peuvent-elles choisir de scolariser leurs enfants puisque nous ne pouvons plus mettre en avant l'argument des petits effectifs? Quel message envoie-t-on?
- Il est inacceptable de remettre en question tous les efforts qui ont été faits pour que notre établissement recrute en cette année si compliquée. Il ne vous a pas échappé que la situation sanitaire ne nous avait pas permis de conduire les actions de recrutement habituelles pour la rentrée 2021. Devrons-nous de nouveau être dépendants d'un recrutement devenu encore plus difficile du fait de cette décision? Comment être assuré de la réouverture de cette classe de Seconde à la rentrée 2022?
- Nous n'acceptons pas enfin que notre ministère de tutelle ne prenne pas en compte le soutien des familles et de nos élus de terrain qui, eux, savent parfaitement ce que notre établissement apporte localement.

Cette décision d'ordre comptable témoigne une fois encore d'un mépris sans nom à l'égard de toutes celles et tous ceux qui veulent faire vivre l'enseignement agricole public.

La section SNETAP-FSU de Nîmes